

**RESIDENCE AUGUSTE LANNOYE**

DATE : 18-09-2017  
 INDICE : /

**UNITE D12.3.02 | APPARTEMENT 2 CH | 96,83 m<sup>2</sup>**

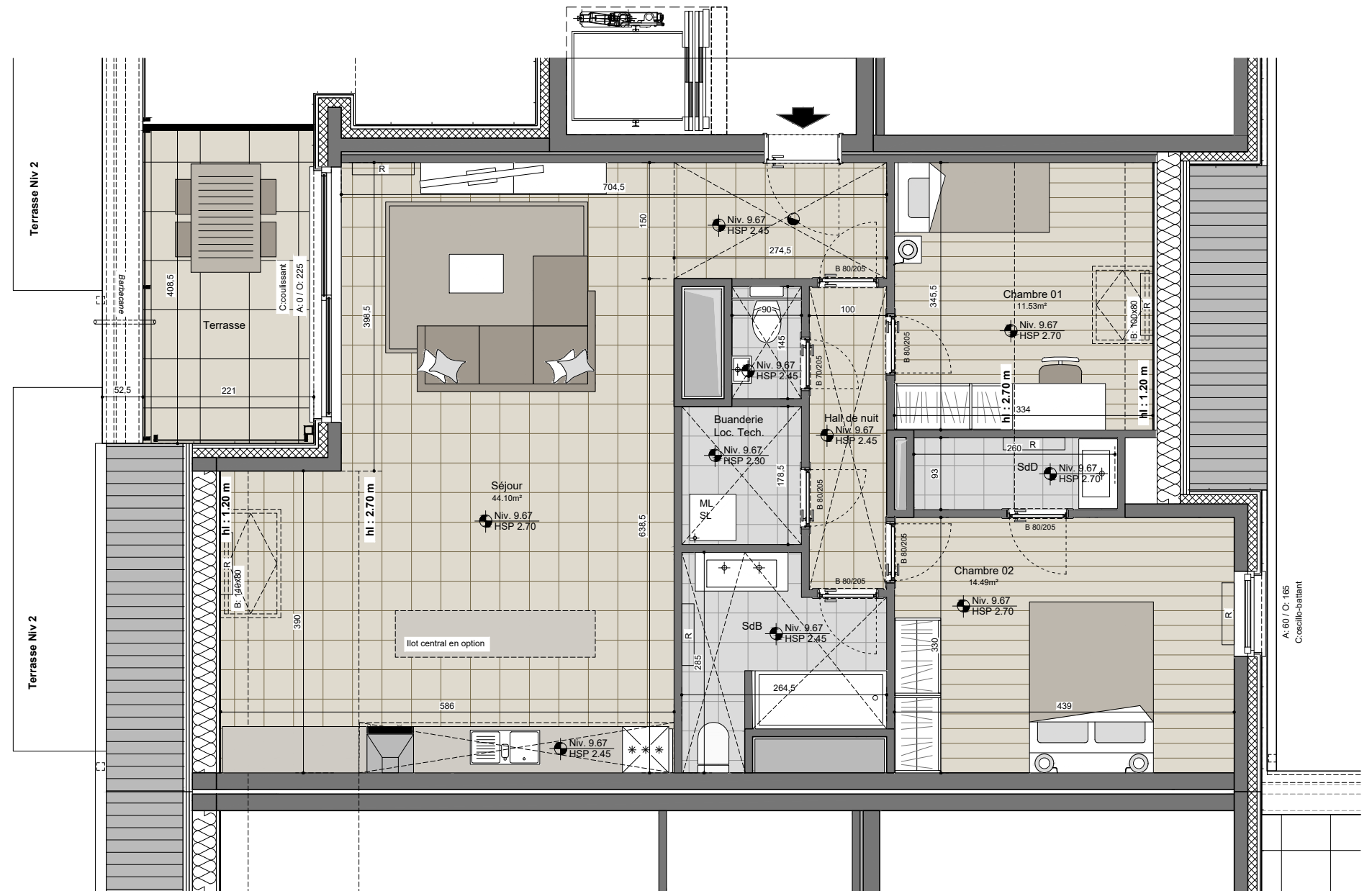
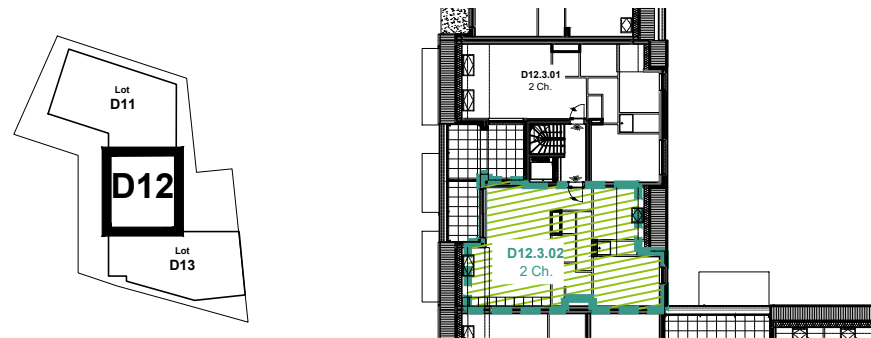
IMMEUBLE D12  
 ETAGE 3  
 CAVE x.x.x

SURFACE BRUTE APPARTEMENT 96,83 m<sup>2</sup>  
 SURFACE BRUTE BALCON /  
 SURFACE BRUTE TERRASSE 9.01 m<sup>2</sup>  
 SURFACE JARDIN /

**FINITIONS\***

Sol Carrelage sauf dans les chambres, plancher flottant type mélaminé  
 Mur Peinture blanche "primer" sauf dans les SdB (carrelage bain) et SdD (carrelage toute hauteur)  
 Balcon /  
 Terrasse Dalles sur plots

\* La description détaillée des finitions est fournie dans le descriptif détaillé de vente, celui ci faisant foi.



**LEGENDE**

- Représentation d'un élément de retombée en partie haute ( poutre, linteau, ...)
- Faux-plafond
- Radiateur
- emplacement machine à laver  
emplacement sèche-linge
- hauteur de porte  
largeur de porte  
baie
- ouverture : hauteur de baie  
allège : Hauteur tablette de fenetre
- Type de châssis

**NOTES**

Plan non contractuel donné à titre indicatif.  
 Les cotes sont données brutes hors parachèvements.

Toute différence en plus ou en moins, rentrant dans les tolérances admises, fera perte ou profit pour l'acquéreur sans adaptation du prix.

Le mobilier est donné à titre indicatif. Les représentations de trames de sol sont données à titre symbolique.

Tous les équipements de cuisine sont repris dans le plan du cuisiniste. Se référer au descriptif de vente pour le détail des fournitures. Coffret électrique compris.

Une information complète sur les radiateurs, l'installation électrique et la ventilation sera fournie durant le chantier. Emplacements et dimensions des radiateurs et des faux-plafonds sont fournis à titre indicatif.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation notamment aux gaines et éléments techniques.

